



à l'attention des étudiants

## ÉQUIVALENCE ET AUTORISATION D'INSCRIPTION

Ouverture des demandes d'Équivalence et  
d'Autorisation d'inscription

**Phase 1 : du 1<sup>er</sup> Juin au 30 juin 2026**

**Phase 2 : du 1<sup>er</sup> au 18 septembre 2026**

Lieu de dépôt des dossiers :  
**Direction de la Scolarité Centrale (Amphi C)**

**Téléphone :**

**Scolarité**

01 02 27 48 37  
07 09 18 93 78  
07 87 26 86 82

**Adresse électronique :**

[info@upgc.edu.ci](mailto:info@upgc.edu.ci)  
[www.univ-pgc.edu.ci](http://www.univ-pgc.edu.ci)  
[www.facebook.upgc.edu](https://www.facebook.com/upgc.edu)

### LISTE DES PIÈCES À FOURNIR :

- Demande manuscrite adressée à Madame la Présidente
- L'original et la photocopie du relevé de notes du BAC
- L'original et la photocopie de l'attestation de réussite au BAC
- L'original et la copie du Diplôme soumis à équivalence
- L'original et la photocopie des Diplômes intermédiaires
- Relevés de notes des années antérieures
- Dernier Certificat de scolarité
- Photocopie de l'extrait de naissance
- Photocopie de la CNI ou l'Attestation d'identité

NB :

o **Diplômes étrangers**

Une copie d'authentification du diplôme par l'Ambassade du pays de délivrance et l'équivalence du diplôme délivré par le MESRS

o **Titulaire d'un BTS**

- Relevés de notes de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> années
- Diplôme ou une authentification de l'attestation provisoire de réussite